

Le jeudi 5 septembre 2024.



Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

10 septembre 2024 à 20h30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance.
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
-
1. Modification du temps de travail de certains agents municipaux
 2. Nomination du coordinateur communal du recensement et fixation de la rémunération des agents recenseurs
 3. Délibération instaurant le RIFSEEP
 4. Convention Unique avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône et de la Métropole
 5. Les modalités de concertation pour la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ENR) prises par la CCPA
 6. Définition des zones AER (Cartes)
 7. Modification des statuts de la communauté de communes du Pays de l'Arbresle
 8. Cession de parcelles à la commune de Sain Bel pour la création du sentier Savigny Sain Bel
 9. Classement du sentier Savigny Sain Bel en voie verte
 10. Convention mise à disposition d'un terrain communal dans le cadre des Murmures du Temps
 11. Convention avec la CCPA pour les chantiers jeunes
 12. Renouvellement de l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents
 13. Convention de groupement de commandes avec la CCPA pour le marché d'infogérance
 14. Renouvellement de la convention avec Brévenne Accueil pour le logement de l'ancienne poste
 15. Approbation de la charte relative au Projet Alimentaire de Territoire
 16. Modification du contrat de locations de salles communales
 17. Modification des tarifs périscolaires et du règlement intérieur
 18. Choix du nouveau nom de l'école suite à la fusion de la maternelle et l'élémentaire
 19. Décision modificative budgétaire
 20. Modification de la composition de la commission environnement et de la commission communication et intégration d'une nouvelle élue dans les commissions

Le Maire,
Monique LAURENT
(Rhône)

POUVOIR

(à n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité)

Je soussigné(e).....

DONNE pouvoir

à

.....

- de me représenter à la réunion du conseil municipal convoqué pour,
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque (trois reports au maximum).

Fait à

Le

Porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer